

# Document Technique d'Application

référence Avis Technique 14/07-1132\*01 Ext

Extension commerciale du Document Technique d'Application 14/07-1132

*Système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion en PP pour appareils à gaz ou chaudières fioul, à condensation, destiné à la rénovation de conduits de fumée.*

*Système d'amenée d'air  
comburant et d'évacuation  
des produits de combustion  
pour appareil étanche*

*Chimney and air supply duct  
for roomsealed appliance*

*Abgasanlagen und  
Zuluftschächte für  
raumlufunabhängige  
Feuerstätten*

## DUALIS FLEXCONDENS PPH

relevant de la norme

NF EN 14471

**Titulaire :** ALMEVA AG  
Kensenauerstrasse 4  
CH-9223 Schweizersholz / Bischofszell  
  
Tel. : 071 644 90 20  
Fax : 071 644 90 29  
Internet : [www.almeva.ch](http://www.almeva.ch)  
E-mail : [almeva@almeva.ch](mailto:almeva@almeva.ch)

**Distributeur :** POUJOULAT S. A.  
BP 01  
Saint-Symphorien  
F-79270 FRONTENAY – ROHAN - ROHAN  
  
Tél. : 05 49 04 40 40  
Fax : 05 49 04 40 00  
Internet : [www.poujoulat.fr](http://www.poujoulat.fr)  
E-mail : [infos@poujoulat.fr](mailto:infos@poujoulat.fr)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 2 décembre 1969)

**Groupe Spécialisé n°14**

Installations de génie climatique et installations sanitaires

Vu pour enregistrement le 03 juillet 2007

**CSTB**  
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

**Le Groupe Spécialisé n° 14 « Installations de génie climatique et installations sanitaires » de la commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 5 juin 2007, la demande présentée par la société ALMEVA, bénéficiaire du Document Technique d'Application 14/07-1132 relatif à l'emploi du procédé ALMEFLEX PP, de voir étendre cet Avis Technique au même procédé distribué par la société POUJOLAT sous la dénomination commerciale DUALIS FLEXCONDENS PPH.**

Compte tenu des engagements :

- de la société ALMEVA, de ne fournir à la société POUJOLAT, en vue de la commercialisation sous la dénomination DUALIS FLEXCONDENS PPH, que le procédé ALMEFLEX PP,
- de la société POUJOLAT, de ne distribuer, sous la dénomination DUALIS FLEXCONDENS PPH, que le procédé ALMEFLEX PP, fourni par la société ALMEVA.

Le Groupe Spécialisé n° 14 formule, concernant le procédé DUALIS FLEXCONDENS PPH, le même Document Technique d'Application que celui formulé sous le n° 14/07-1132, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

*Pour le Groupe Spécialisé n°14*  
*Le Président*  
A. DUIGOU